



الجمعية المركزية لمحبي الكلاب التونسية

ASSOCIATION CENTRALE CYNOPHYLE TUNISIENNE

3. RUE DE LA MER ROUGE HAMMAM SOUSSE

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN Tunisie

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION

ACCT-ADP/05-2018

**A PRESENTER avec le CERTIFICAT DE NAISSANCE et la CARTE D'IDENTIFICATION**

**A REMPLIR (en lettres capitales) par le PROPRIÉTAIRE DU CHIEN :**

Je soussigné(e) : M., Mme <sup>(1)</sup> certifie être le propriétaire du chien ci-dessous identifié et demande qu'il subisse l'examen en vue de sa confirmation.

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

Téléphone fixe  Téléphone portable

Courriel  @

( Si renseigné, un message de confirmation vous sera envoyé )

RACE

N° de ROT(\*)  (\*REGISTRE DES ORIGINES TUNISIEN)

NOM du CHIEN

DATE de NAISSANCE  /  /   Mâle  Femelle NATURE du POIL

COULEUR DE ROBE

TRANSPONDEUR  ou TATOUAGE

Signature du propriétaire :

## CERTIFICAT (à établir par l'expert de l'A.C.C.T)

Taille <sup>(2)</sup>  ,  cm Poids <sup>(2)</sup>  ,  kg Tour de poitrine <sup>(2)</sup>  cm Coup de feu <sup>(2)(3)</sup>

Je soussigné(e)  , expert de l'A.C.C.T

certifie avoir examiné le chien ci-dessus identifié, et le déclare :

APTE  AJOURNÉ  INAPTE Lieu de l'examen

Le  /  /

En cas d'INAPTITUDE ou d'AJOURNEMENT, motif (à reporter sur le Certificat de Naissance)

.....  
.....  
.....

Signature de l'expert :

(1) Rayer les mentions inutiles (2) Pour les races qui l'exigent (3) OUI / NON

**ATTENTION : délai moyen de traitement, 6 semaines**

INSTRUCTIONS AU VERSO

# DEMANDE D'EXAMENDE CONFIRMATION

## INSTRUCTIONS A SUIVRE ATTENTIVEMENT

Pour l'examen de la CONFIRMATION, les formalités à effectuer sont les suivantes :

### A - FORMALITÉS A EFFECTUER PAR LE PROPRIÉTAIRE :

- Remplir très soigneusement et **signer**, sans omettre d'indiquer le numéro d'identification par tatouage ou par transpondeur (puce), le présent imprimé (FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION)
- Présenter l'animal à un expert de l'A.C.C.T. , lors d'une exposition ou d'une séance de confirmation, avec le présent imprimé, le CERTIFICAT DE NAISSANCE et la CARTE D'IDENTIFICATION .

Lorsque l'expert a émis un avis d'aptitude à la confirmation du chien, transmettre à la Société Centrale Canine :

- le présent imprimé (FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION)
- l'original du CERTIFICAT DE NAISSANCE
- le montant des droits d'inscription

Le PEDIGREE de votre chien vous sera adressé, par courrier simple, dans un délai moyen de **6 semaines** à compter de la réception par l'A.C.C.T. des éléments mentionnés ci-dessus.

Dans le cas d'une inscription au titre de l'importation, il vous sera retourné par courrier recommandé selon les mêmes conditions.

### B - FORMALITÉS A EFFECTUER PAR L'EXPERT :

- En cas d'APTITUDE, l'expert remplira et signera le présent formulaire, reportera ces indications dans la case réservée à cet effet sur le CERTIFICAT DE NAISSANCE et remettra les 2 documents au propriétaire.
- En cas d'INAPTITUDE ou d'AJOURNEMENT, l'expert conservera ce formulaire et le retournera à L'A.C.C.T. après l'avoir signé et mentionné les motifs de la "NON CONFIRMATION" .

### INFORMATION ADN

Seule l'identification génétique permet de garantir scientifiquement les origines mentionnées sur les documents généalogiques. Pour vous permettre de valoriser votre production et la fiabilité de votre élevage par cette garantie, l'A.C.C.T. vous propose des tests ADN à un tarif avantageux et vous invite à faire identifier génétiquement sans attendre vos reproducteurs et vos produits.

### NOTA

#### LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION

et d'établissement ou de transformation du pedigree est le suivant :

|   |      |
|---|------|
| <b>1 - Inscription au titre de la descendance</b> .....   | 30 D |
| <i>Pour les chiens titulaires d'un CERTIFICAT D'INSCRIPTION PROVISOIRE</i>  |      |
| <b>2 - Inscription à titre initial</b> ( <i>pour les chiens sans origine connue</i> )   |      |
| Races du groupe 6 .....   | 30 D |
| <i>(Sauf Basset Hound, Dalmatien, chien de Rhodésie à crête dorsale, chien de rouge du Hanovre et de Bavière, chiens courants d'Europe de l'Est).</i>         |      |
| Races à faible effectif .....   | 30 D |
| <i>(Barbet, Cursinu, Epagneul de Pont Audemer, Epagneul de St Usuge).</i>   |      |
| Autres races .....  | 60 D |
| <b>3 - Inscription au titre de l'importation</b> .....  | 30 D |
| <i>Pour les chiens en provenance de l'étranger et titulaires d'un pedigree EXPORT du pays d'origine reconnu par la FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE.</i> |      |
| <b>4 - Inscription au Livre d'Attente</b> .....   | 30 D |
| <i>Pour les chiens sans origine connue avec délivrance d'un certificat au titre de l'apparence (races dont le Livre des Origines Tunisien est fermé)</i>      |      |